



**L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE
NOIRE DE ST-JEAN-DE-MATHA (APELNRN)**
130 Chemin du Lac Noir, St-Jean-de-Matha Qc. J0K 2S0

Le 8 juillet 2018

Aux membres, résidents et tous les gens concernés par l'environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire.

Madame, Monsieur,

Par la présente il me fait plaisir de vous convoquer à :

**L'assemblée générale annuelle de l'APELNRN
Samedi le 21 juillet 2018 à 9h00
Au Centre Culturel de Saint-Jean-de-Matha
86 rue Archambault**

Lors de cette assemblée, le Comité exécutif de votre association présentera le suivi des dossiers en cours et des démarches entreprises durant l'année afin de protéger notre beau lac et ses tributaires. Les gens qui désirent se présenter au conseil d'administration doivent donner un avis au secrétaire M. Robert Lachance (robert.lachance@live.ca) au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée. De plus vous devrez indiquer si vous vous présentez pour un mandat de 1 année ou 2 années.

Tous les documents pertinents pour l'assemblée générale annuelle seront disponibles pour consultation ou impression sur notre site web au www.apelnrn.ca et seront aussi publiés sur notre page Facebook.

Nous vous invitons à informer vos amis et voisins qui sont intéressés par la protection de l'environnement à se joindre à nous.

De plus, n'oubliez pas de renouveler votre carte de membre si ce n'est déjà fait. Vous pouvez le faire soit par courrier, dépôt électronique ou à votre arrivée à l'assemblée en complétant le formulaire que vous trouverez ci-joint. Il est important de se rappeler que pour être en mesure de voter à l'assemblée vous devez avoir payer votre cotisation, et être en mesure de démontrer que vous êtes éligible pour être membre votant par une preuve de propriété (compte de taxes). Ouverture pour inscription à partir de 8:30 a.m.

ORDRE DU JOUR

1. Nomination du Président de l'Assemblée et du secrétaire de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
 - a. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 22 juillet 2017- 9 septembre 2017 et 19 mai 2018
4. Mot du Président M. Raymond Picard
5. Présentation et réception du rapport financier pour l'année terminée 31 juillet 2017 et 31mars 2018
6. Présentation et adoption du budget 2018-2019
7. Rapport des responsables de comités;
 - a. Rappel des modifications aux règlements. M. Michel De Broux
 - b. Rappel Codes d'éthique nautique et des Riverains. M.J-François Champoux
 - c. Contrôle de la qualité de l'eau. M. Bruno Boulanger
 - d. Présentation : plantes aquatiques envahissantes (Myriophylle à épi)
par M. François Durand Président MEM
 - e. Procédure d'accès aux plans d'eau du Lac Noir. M. Jean-Pierre Ménard
 - f. Communications M. Gilles Pétrin
 - i. Stratégie de communications
 - ii. Présentation du nouveau logo tel que choisi par le CA
 - g. Anneau de glace, 'fat bike' et de marche sur le lac. M. Régis Coombs
8. Projets futurs M. Robert Martel
9. Approbation des actes posés par les administrateurs. Président de l'assemblée
- 10.Élection des administrateurs Président de l'assemblée
- 11.Varia. Président de l'assemblée
- 12.Levée de l'assemblée.

Nous vous attendons en grand nombre, car votre présence est importante. En fait, elle fait la différence entre une organisation proactive ou une passive. Nous avons de grands défis devant nous et ne rien faire serait une erreur monumentale pour nous et les générations futures.

« Soyons actifs ensemble pour notre environnement »

Raymond Picard
Président

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

APELNRN

**NOUS AVONS BESOIN DE
VOTRE SUPPORT 😎**

Formulaire de renouvellement des membres 2018

Nom et prénom _____

Adresse permanente _____
_____ Téléphone _____

Adresse au Lac Noir _____
ou à la Rivière Noire _____ Téléphone _____

Courriel: _____

Cotisation 2018	_____ x 20.00 \$ / personne	_____ \$
Don (anneau de glace)		_____ \$
Don (autre)		_____ \$
TOTAL À PAYER		_____ \$

Chèque

Comptant

Virement de fond

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ AVEC VOTRE PAIEMENT :

PAR CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE : ***A.P.E.L.N.R.N.
130 CHEMIN DU LAC NOIR
SAINT-JEAN-DE-MATHA (QUÉBEC) J0K 2S0***

PAIEMENT COMPTANT LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

VIREMENT DE FONDS : SUIVRE LES INSTRUCTIONS À LA PAGE SUIVANTE TEL QUE FOURNIES PAR DESJARDINS.

(Note importante : Selon l'institution financière, des frais de virement pourraient s'appliquer.)

Veillez transmettre les informations suivantes par courriel à association.lacnoir@gmail.com lorsque vous effectuez le paiement électronique :

Prénom et Nom (pour chaque membre inscrit):

Adresse permanente :

Adresse au Lac Noir :

Date du paiement :

La période d'adhésion à l'association est d'une assemblée générale annuelle à celle de l'année suivante. La cotisation est payable le ou avant le 31 mai de chaque année ou, au plus tard, lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle si celle-ci se tient après le 31 mai.

À noter que vous devez avoir payer votre cotisation pour obtenir votre droit de vote lors de l'assemblée générale.



1 Complexe Desjardins, Montréal, Québec
H5B 1B3, Canada

Wire Transfer / Transfert de fonds

Instructions to Receive a Money Transfer / Instructions pour recevoir un transfert de fonds	
Beneficiary's Bank / Banque du bénéficiaire	CAISSE CENTRALE DESJARDINS, Montréal, Canada
SWIFT / BIC Code	CCDQCAMM
Beneficiary's Branch ID / Numéro d'identification de la succursale (caisse)	CC0 <input type="text" value="815"/> <input type="text" value="00015"/> Institution (3), Branch/Transit (5)
Beneficiary's Account Number / Numéro de compte du bénéficiaire	0 <input type="text" value="815"/> <input type="text" value="00015"/> <input type="text" value="3901899"/> Institution (3), Branch/Transit (5) Account/Compte (7)
Beneficiary's Complete Name / Nom complet du bénéficiaire	Association pour la protection de l'environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire APELNRRN
Beneficiary's Complete Address / Adresse complète du bénéficiaire	130 Ch. du Lac Noir Saint-Jean-de-Matha, QC J0K 2S0

IMPORTANT:

Bank routing information and beneficiary's information must be complete in order to apply funds and to avoid their return to the sender, less processing charges.

Les coordonnées bancaires et celles du bénéficiaire doivent être complètes afin de déposer les fonds et éviter qu'ils soient retournés à l'expéditeur, moins les frais de traitement.